

Attestation d'autorisation de sortie seul de l'enfant

Je soussigné(e)
responsable légal de l'enfant
né(e) le

autorise mon enfant à quitter seul l'accueil de loisirs après les
activités périscolaires et extrascolaires,

Je m'engage à préciser ci-dessous les jours ainsi que les
horaires de sortie autorisés :

Lundi : Heure de sortie :

Mardi : Heure de sortie :

Mercredi : Heure de sortie :

Jeudi : Heure de sortie :

Vendredi : Heure de sortie :

Je décharge l'organisateur de toute responsabilité dès la sortie
de l'enfant aux jours et horaires indiqués ci-dessus.

Fait à, le

Signature du responsable légal :

Tel : 09 86 04 02 83

Mail : contact.grasse@dso.ifac.asso.fr